

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'EPOQUE. (1)

I.

LA LIGUE DES IMPIES.

Depuis dix-huit cents ans que notre Eglise existe,
Cruautés des bourreaux, arguments du sophiste,
Elle a su résister à toute agression,
Et nul n'a pu la vaincre en obstination.
Cirques et chevalots, grils posés sur des flammes,
Rouages hérissés de crampons et de lames,
Ont tout d'abord prouvé que la foi du chrétien,
S'il s'agit de souffrir, ne s'étonne de rien.

Mais ce qui mieux encor présage sa durée,
C'est sa ruine en vain par Voltaire jurée.
Jamais assurément complot vaste et hardi
Ne fut contre la Croix plus dextrement ourdi ;
Chacun avait son mot et sa tâche assignée ;
Au pied même de l'arbre on porta la cognée ;
On voyait manœuvrer tous ces esprits railleurs,
De la philosophie habiles artilleurs,
Tant qu'enfin pleinement ils restèrent les maîtres.
Comme chiens enragés on poursuivit les prêtres.
Nous nous le rappelons, le civique abattoir
Où sur les fronts tombaient la hache et l'assommoir ;
De Jésus et des saints les images brisées
Roulaient à terre, objet d'insultantes risées,
Et d'écueil en écueil la France avec effroi
Se débattait, vaisseau démanté de son Roi.
Il fallut courtiser ces foules crapuleuses
Qu'enferment dans leur sein les cités populeuses ;
Trône, autel, mœurs et les lois, et noblesse et clergé,
Tout dans un lac de sang disparut submergé.

Cinquante ans ont passé sur ce désastre immense.
Et voici que la lutte entre nous recommence.
Les deux camps ennemis, après tant de combats,
Sont encore en présence et ne mollissent pas.
Plus vive que jamais la guerre se rallume ;
Chacun fourbit son arme et lance son volume.
Les modernes Titans voudraient chasser du Ciel
Le Dieu de l'Evangile. Or, dans ce grand duel
Entre les esprits-forts et Jésus, je parie,
Voyez le préjugé ! pour le fils de Marie.
Je crois qu'il vivra plus que nos libres penseurs,
Le Collège-de-France et tous ses professeurs.
Son culte indestructible est une citadelle
Que de tout temps en vain assiégea l'infidèle ;
L'édifice est solide et fondé sur le roc,
Et des assauts humains redoute peu le choc.

Et cependant l'espoir de la philosophie,
Et de sayer un jour la Croix qu'elle défie.
Raisonneuse superbe, elle s'est dit souvent
Que ce sont là hochets bons à mettre en avant

(1) M. Amédée Pommier est un homme de cœur, comme nos lecteurs le verront bientôt, qui a laborieusement appris l'art difficile, et aujourd'hui fort négligé, de faire parler à la muse la langue ferme et nette du bon sens. En s'engageant à nous donner la série de satires dont nous commençons la publication, il ne prétend point obliger l'inspiration de venir le visiter à heure fixe. Les autres morceaux qu'il doit nous communiquer paraîtront donc à intervalles indéterminés, selon l'occasion ; mais l'occasion d'écrire une satire n'est pas si rare au temps où nous sommes, et nous pouvons espérer que M. Pommier la saisira souvent ; il est assez sûr de son talent pour ne pas la manquer. Nos lecteurs se féliciteront comme nous de voir accourir à la défense de la religion un talent si remarquable et un si loyal esprit.

Note de l'éditeur de l'Univers.

Dans l'enfance du monde, et qu'une fois adulte,
L'humanité se peut fort bien passer de culte,
Elle nous plaint d'avoir sur les yeux ce bandeau.
Toutes les vérités qu'embrasse le Credo,
Au gré de son orgueil, sont des fables usées,
Des contes puérils et des billevesées.
Voltaire n'est pas mort : son venin répandu
Aux veines de cet âge est trop bien descendu.
Le siècle dix-huitième a son arrière-garde
C'est toujours son esprit, c'est la même cocarde ;
Ses fils fouillent encor tout ce vieil arsenal
Des Bayle, des d'Holbach, des Naigeon, des Raynal,
Et, quoi qu'on en ait dit, leur intime pensée
Est de mener à fin la jouë commencée.
Seulement, pour masquer ces projets de païens,
Leurs propos sont discrets, décents, quasi chrétiens
Et ceci plus que tout m'exaspère et m'indigne,
De voir tel incrédule, hypocrite insigne,
Affecter, professeur en toute occasion
Un prétendu respect pour la religion ;
Dire : Vous le voyez, pour elle je suis juste ;
Lui prodiguer les noms de très sainte et d'auguste,
L'annuler, la tuer en ne lui manquant pas,
Et recrucifier Jésus-Christ, chapeau bas.
Est-ce-encor, du côté des cagots, je vous prie,
Que sont l'intolérance et la tartuferie ?
Du reste, le Très-Haut, par vous si bien traité
Sera de vos égards infiniment flatté.
Vous voulez bien de lui parler avec mesure,
Messieurs : le procédé lui plaira, je m'assure.
Dérision ! malgré ces cauteleux dehors,
Les prêtres sont tenus pour un dangereux corps,
Et décriés, noirs, passent auprès des masses
Pour charlatans sacrés et faiseurs de grimaces.
L'impopularité des ministres du Ciel,
Et tant d'écrits contre eux pleins de rage et de fiel,
Ne prouvent qu'une chose, à savoir que l'athée
Voudrait voir de la foi l'extinction hâtée.
La distance est petite, on m'en fera l'aveu,
De la haine du prêtre à la haine de Dieu ;
Si l'on aimait le maître, on aimerait l'apôtre,
Et l'on n'attaque l'un que pour détrôner l'autre.

Une fièvre fatale a saisi nos Français
Qui semblent maintenant au plus fort de l'accès.
Le parti philosophique a répandu l'alarme ;
On jette les hauts cris ; on fait un grand vacarme
Des usurpations et des empiètements
D'un clergé redoutable en ces accroissements.
Le nom d'ultramontains, creuse et banale insulte,
A grand renfort de voix sonne dans ce tumulte ;
Il sert d'épouvantail, et comme les nivaux
Ne se trouvent pas tous dans les rangs des bigots.
Il n'est fable aujourd'hui, ni bêtise si lourde,
Mensonge monstrueux, absurdité ni bourde,
Qu'on ne fasse accepter de nos pauvres bourgeois.
Qui mordent comme on veut et gobent tout sans choix.
On leur fait redouter d'énormes félonies ;
On ressasse à plaisir de vieilles calomnies ;
La raison n'y peut rien : c'est un acharnement
Qui ferme leur esprit à tout discernement.
Ils écoutent hurler la presse libérale,
Et rien ne peut guérir leur cécité morale.
Pour quelques-uns, gens sots à trente-six carats,
Les membres du clergé sont tous des scélérats ;
Ils songent avec joie au temps où la mitraille
Faisait aux esprits-forts raison de la parole.

Plus d'un, le soir, déclame, en humant son café,
 Sur l'inquisition et les auto-da-fé.
 Ils craignent que bientôt, à voir ce que l'on souffre,
 On ne leur mette à tous la chemise de soufre;
 Et de ce cauchemar ils sont effarouchés,
 Les bûches à bon droit redoutant les bûchers
 Sur leur plait en versant tant de noirceurs gratuites,
 Sur des concitoyens, sur ces braves Jésuites,
 Qui souvent au martyre ont marché sans effroi
 Et qu'on a bien nommés: grenadiers de la foi.
 Leur nom seul qu'on prononce est un cri de colère;
 On irrite contre eux la fibre populaire.
 Et qu'ont-ils fait, pourtant, ces hommes si haïs ?
 Quels devoirs sont par eux journellement trahis ?
 Quel est leur tort, sinon ce zèle apostolique
 Qu'inspire à ses soldats le culte catholique
 Lorsqu'ils vont dans quelque âpre et neuve région
 Planter le saint drapeau de la religion ?

O France, que veux-tu ? quelle est donc ta pensée ?
 En vouant à la Croix cette haine insensée ?
 Oserais-tu songer à te passer de Dieu,
 Et calcules-tu bien ce qu'on risque à ce jeu ?
 De l'ordre social qui partout se détraque
 N'entends-tu pas déjà la charpente qui craque ?
 Profondément minés, Etats grands ou petits
 Tremblent à chaque instant sur leurs vieux pilotis,
 Et sur ses quatre flânes l'Europe lézardée
 Voit sa sécurité grandement hasardée.
 Les masses, le cœur plein de dangereux ferments,
 Vont couvant en secret des projets alarmants ;
 Le communisme est là ; parmi les prolétaires,
 On parle sourdement de partager les terres.
 Les humbles, les souffrants se concertent entre eux ;
 Ils ont bien remarqué qu'ils sont les plus nombreux ;
 Le bas peuple d'envie et de colère grince ;
 On s'observe, on se craint, du manant jusqu'au prince.
 Des Spartacus nouveaux, surgissant par milliers,
 Sont prêts à s'élaner du fond des ateliers ;
 Des désastres plus grands que ceux qu'on vit à Rome
 Pendent sur tous les fronts. Rappelons nous cet homme
 A qui le magistrat demande son métier,
 Et qui d'un grand sang-froid lui répond : Emeutier !
 Oh ! c'est que, voyez-vous, ce prétendu bien-être,
 Qui, selon nos docteurs, dans tous les rangs pénètre,
 Est pure illusion ; l'orage va grondant ;
 Nous prônons l'industrie, et partout cependant
 La misère la suit, pâle et triste compagne ;
 Ce n'est un chancre hideux le paupérisme gagne.
 Des sicaires obscurs, d'infâmes garnements
 Rêvent la mort des rois et des gouvernements ;
 On entend s'élever de sinistres murmures ;
 Et quand les passions seront tout à fait mûres,
 Quand les démolisseurs de la société
 Porteront le marteau sur la propriété,
 Qu'à leur pénible sort las d'attendre un remède
 Nos parias foudront sur quiconque possède,
 Que de l'égalité les fougueux adhérents,
 Leur grande faux en main, nivelleront les rangs,
 Et, contre les heureux déchaînant leur colère,
 Seront comme un fléau qui bat le grain sur l'aire,
 Quand ce moment viendra, je le demande un peu,
 N'aurez-vous point regret d'avoir aboli Dieu ?
 Sont-ce vos écrivains, vos fameux philosophes,
 Qui sauront conjurer ces grandes catastrophes ?
 Et, s'il fallait qu'un jour le peuple prévalût,
 Où pourriez-vous chercher votre ancre de salut ?
 Laissons la Croix debout quand la tourmente gronde,
 Et n'ébranlons pas trop ce contre-fort du monde.
 Elle fait vivre en paix les agneaux et les loups,
 Et rend seule des grands les pauvres moins jaloux.
 Votre voisin n'a rien, vous avez quelque chose :
 Priez qu'entre vous deux l'Eglise s'interpose ;
 Implorez son secours, ou tremblez qu'à la fin
 On ne prenne aux lieux bas conseil que de la faim.

N'êtes-vous pas vraiment bien fous de méconnaître
 Tout ce que vous devez au zèle ardent du prêtre,
 Du prêtre qui retient, combattant nos penchants,
 Par un frein tout moral l'audace des méchants,
 Qui seul peut opposer une digue énergique
 Aux aberrations de ce siècle anarchique,
 Et ramener en haut les cœurs assujétis

Au joug abrutissant des charnels appétits ?
 Partout où la foi meurt, la morale s'altère :
 L'honnête homme, sans Dieu, se permet l'adultère,
 Mille autres riens encor, mille menus péchés,
 Que jamais dans le monde on ne s'est reprochés.
 Est-il un seul athée, ou même un seul déiste,
 Qui ne soit plein d'orgueil, envieux, égoïste ?
 Oubli de soit, bonté, désintéressement,
 Ce sont là les vertus du chrétien seulement.
 Ou peut à la rigueur se passer de grands hommes,
 D'académiciens, de savants, d'astronomes ;
 De prêtres, impossible, et je déferais bien
 Un Etat, quel qu'il fût, d'abdiquer leur soutien.
 Poursuivons-nous toujours de colère et de blâme
 Ces médecins du cœur, ces infirmiers de l'âme,
 Consolateurs du pauvre, hommes de charité,
 Qui bénissent au nom de la divinité,
 Et qui ne vont prêchant qu'éloignement du vice,
 Humilité, douceur, dévouement, sacrifice ?

On parle de complots : le complot du clergé
 Consiste à faire bien ce dont il est chargé.
 Dans l'obscur mansar.le et sous le toit de chaume,
 Sur mainte et mainte plaie il verse un divin baume.
 Ah ! s'il vous retirait tout-à-coup son appui,
 Si jamais vous étiez débarrassés de lui,
 S'il ne secourait plus les humaines misères,
 Certes je vous plaindrais, car tous vos commissaires,
 Gendarmes, argousins, mouchards, sbires, géoliers,
 Vos bagnes, vos cachots, vos chaînes, vos colliers,
 Seraient bien impuissants à retarder la chute
 De l'état social qu'en espoir on cultive.
 Que devien-riez-vous sans le contre-poison
 Qu'il oppose aux écrits qu'on nous jette à foison,
 A ces romans hideux, lectures corrosives,
 Aliment des badauds et des âmes oisives,
 A cet amas sans fin de tableaux indécents,
 Faits pour surexciter l'élan fougueux des sens ?
 Dans les cœurs, tout rongés d'une affreuse carie,
 A la sale débauche un noir spleen se marie
 La volupté perfide, éternelle Cireé
 Nous offre son breuvage, et, par elle amorcé,
 L'homme se transfigure en une brute immonde.
 La gangrène des mœurs est entière et profonde.
 L'orgueil y joint sa lèpre, et nos hardis penseurs
 Se font du Tout-Puissant les mentors, les conseurs.
 Les générations, par leurs soins enseignées,
 Sont d'un doute funeste à jamais imprégnées ;
 L'âme, comme un vaisseau qui ne gouverne plus,
 Laisse au hasard flotter ses vœux irrésolus.
 Hélas ! pour l'avenir que de tristes semences !
 Que de rêves sans nom, d'incroyables démenées !
 Que d'avis opposés ! que d'efforts divergents ?
 Que de maux qui voudraient des remèdes urgents !
 Depuis qu'on ne croit plus au Dieu des prophéties,
 Nous voyons parmi nous pulluler les Messies.
 Or, dans un tel chaos, je ne sais qu'un recours,
 C'est la foi du chrétien, la foi qui vit toujours :
 Car tout n'est pas gâté, car l'étincelle sainte
 Dans tout cœur ici-bas n'est pas encore éteinte ;
 Et, franchement, je crois qu'il en faut revenir
 A cette vieillerie et qu'on s'y doit tenir.
 Pour civiliser l'homme et vaincre l'égoïsme,
 L'Evangile est encor plus sûr que l'éclectisme ;
 L'Evangile vaut bien cet autre beau morceau,
 Le Contrat-Social de Jean-Jacques Rousseau.
 Sans lui, vous n'avez plus que de pauvres recettes :
 La force, les sergents, le garrot, les poucettes.
 Pour faire des cœurs purs et des gens vertueux,
 Tout bien considéré, l'Evangile vaut mieux.

AMÉDÉE POMMIER.

L'absence momentanée de M. le Rédacteur des *Mélanges* est cause
 qu'il n'y a pas d'éditorial dans ce numéro.

INCENDIE DE QUÉBEC.
 Comité Central Permanent.

29 juin 1842.

Présents : M. Quiblier au fauteuil, Jos. Bourret et H. Paré, secr.
 Les souscriptions suivantes furent reçues, savoir :

D'une personne inconnue	£1 10 0
Petites sommes	0 10 1

Et de Messire Chabos et M. J. Spalding, collecté par eux aux Tanneries des Bélaïres, savoir de Die. Lacroix £6; d'une personne inconnue £3; de M. Grenier £1; de M. B. Lapointe £1; de M. J. Spalding £1; en petites sommes £8 7s 3d. Total. £20 7 3

Le trésorier pour la campagne annonça qu'il avait reçu, depuis le 21 courant, les sommes suivantes, savoir :

De St. Roch, par les mains de M. Camille Archambault	£25 0 0
De Verchères, par les mains de Messire Bruncau	23 7 10
De la Pointe aux Trembles par les mains de Messire Labello	20 0 0
De Laprairie par les mains du Révd. P. Tellier, et de J. B. Eric Dupré, écr. collecté de différentes personnes	113 12 6
savoir :	
Du Révd. M. Broome, fruit d'une collecte dans son église	5 7 6
De John Dunn J. P.	4 0 0
Charreton écr. P. M.	1 5 0

£192 12 10

À 5 heures P. M. le comité s'ajourne.

JOS. BOURRET,
Agis. comme Secrétaire Pro-temp.

25 juin 1845.

Présents: M. Quiblier au fauteuil, J. Bourret, et H. Paré, écrs.
M. R. D. Dudley fut prié d'agir comme secrétaire pro tempore.
Les souscriptions suivantes furent reçues, savoir :

De John Sieveright, de la campagne de la Baie d'Hudson, par les mains de Charles Gédès, écuyer	£12 10 0
John Auld et Cie.	7 10 0
Sa Grandeur Mgr. Gaulin, évêque de Kingston	20 0 0
François Perrin écr. (Quartier de la Reine)	2 10 0
Petites sommes	0 5 0
Félix Hamelin, sa souscription	1 5 0

£44 0 0

Une boîte contenant du noir à souliers expédié à Québec par M. Hardisty fut donnée par lui comme sa souscription.

Le trésorier pour la campagne annonça qu'il avait reçu :

De Lachine, par les mains de Révérend M. Duranseau	£39 12 7½
De St. Mathias par les mains du P. Bertrand	35 4 0
De St. Aimé par les mains de F. F. Z. Hamel écr.	32 0 6
De la Pointe Claire, par les mains du Dr. Valois	32 17 7
De la Valtrie, par les mains du Révd. M. Théberge	12 10 0
De St. Henry de Mascouche par les mains du Rév. L.	
Gagné	8 6 1½
De St. Elisabeth par les mains du Rév. M. Quevillon	22 5 0
De Belœil, par les mains de A. Dumon, écr.	32 7 1
(avec une boîte de hardes)	
De St. Simon, par les mains de F. H. Cadieux écr.	4 4 6½

Total £217 7 6½

Ajournée à 4½ heures P. M.

B. D. BODLEY,
Sec. Pro-tempore.

—Le comité de secours a reçu le 20 juin :

20 juin: Bécancour	£27 11 10½
M. Turner (provenant de la boîte des pauvres)	0 10 5½
Thomas Cary, Ecr	5 0 0
Produit de la vente des provisions	25 5 0
21 St. Léon (District des Trois Rivières)	7 1 3
St. Jean Port-Joli	36 10 0
23 Belle-Ville (Haut-Canada)	54 8 0
Produit de la vente des provisions	26 2 4
“ “ d'une partie des effets apportés de la paroisse de St Jean Port-Joli	16 14 9
Un Inconnu	4 0 0
24 L'île Verte	5 9 6
Le chantier de l'île Verte	8 0 0
25 J. Chabot, Ecr.	50 0 0
Grondines	23 0 0
St. Pierre (Rivière du sud)	19 12 9½

Sur cette somme il y a £3 0 0 de donné pour la reconstruction de l'Eglise St. Roch.

La somme de £10 qui a été annoncée comme venant de la paroisse de Sainte-Marguerite de la Beauce, n'a été souscrite que par un particulier de cette paroisse, M. le curé Forgues. *Journal de Québec.*

—A la dernière assemblée hebdomadaire du comité général de secours pour les incendiés, il a été lu un rapport du sous-comité de distribution signé C. F. Baillargeon, prêtre, président, duquel résultent les faits qui suivent.

1. Le produit de la vente des provisions envoyées de la campagne et vendues aux incendiés à des prix réduits se montait alors à £261 14s.

2. Sur plus de dix mille incendiés qui étaient restés sans toit, il n'y en eut que quarante-six qui ne trouvèrent point à se loger la nuit suivante chez les autres habitants. Il n'y en a maintenant que quatre-vingt-huit à la Vieille Douane, les autres étant encore logés par les habitants.

3. Il a été fourni, à 5488 personnes, des vêtements qui, estimés à bas prix, valaient £1329 13s.

4. Pendant la première semaine 7900 personnes reçurent des secours en argent, se montant à £3950, outre £69 donnés dans des circonstances particulières.

5. Des effets perdus, valant environ £1000, furent recouverts, par les efforts de la police, et rendus à leurs propriétaires sous la direction de M. Symes. Ci-dessous est une liste de messieurs qui ont aidé à classer, évaluer et distribuer les hardes, etc., aux incendiés.

Il ne faut pas oublier les services des dames qui aidèrent aussi avec zèle à assortir une immense quantité de vêtements.

En un mot, la conduite de toute la population de Québec, en cette occasion, lui fait le plus grand honneur, et cet honneur est partagé par les classes plus pauvres, tant dans la ville que dans les paroisses avoisinantes, qui, gratuitement pour la plupart, ont logé et dans bien des cas nourri et vêtu les incendiés, qui formaient un tiers de la population de Québec. *Canadien.*

—M. Simpson, caissier de la Banque de Montréal à Québec, a reçu la somme de £24 0 6, produit d'une collecte faite parmi la congrégation de Williamstown (Glengary) en faveur des incendiés du 28 mai. *Idem.*

Souscriptions à la Grosse Isle.

Le Dr. G. M. Douglas	£12 10 0
Le Rév. M. W. Moylan	3 0 0
John Callingsford	5 0 0
Le Sergent Church et 5 hommes de police	1 2 0
4 bateliers	1 0 0
Matrone de l'Hopital et infirmiers	1 17 0
Boulangier et commis de M. Roy	0 7 6

Total £24 16 6

—Les souscriptions en faveur des incendiés vont toujours de mieux en mieux. Montréal en est rendu à ses £10,000. Mais ce sont surtout nos paroisses de campagne qui se distinguent de la manière la plus honorable; la quantité d'argent et d'effet qui nous viennent de quelques unes d'elles, surpasse de beaucoup ce que nous étions en droit d'en attendre. *Castor.*

CANADA.

—On écrit au *Journal de Québec* :

“ St. François, Rivière du Sud.

Aujourd'hui s'est terminée une retraite, sous la présidence de Messire Villeneuve, curé de St. Charles, assisté d'un grand nombre de ses confrères de toutes les paroisses adjacentes qui sont venus avec le plus grand zèle entendre les confessions. J'ai été très édifié et en même temps touché jusqu'aux larmes en entendant les divers sermons qui ont été prêchés sur les vérités les plus touchantes de la religion; tous les jours on a vu, avec édification les confessionnaires environnés d'une foule immense de pénitents, et les fidèles après s'être réconciliés avec Dieu, s'asseoir à la table du Seigneur, se nourrir du pain des anges. Il y eut un sermon sur la tempérance, plein d'onction et très pathétique après lequel plus de huit cents personnes sont venues s'enrôler sous l'étendard de la tempérance. Tous les jours on a vu les paroissiens accourir en foule aux différents exercices de la retraite. Puisse cette belle ferveur se maintenir et persévérer longtemps!

UN AMI DE LA RELIGION.

—Un poisson monstre qu'on a pris pour une baleine, est venu faire acte d'apparition au Pied du Courant Ste. Marie avant hier dans la journée, ce qui attira une foule immense de curieux parmi lesquels quelques uns déchargèrent sur ce noble visiteur du St. Laurent quelques coups de fusil qui ne parurent guères l'effrayer et encore moins lui faire mal. D'autres ont soutenu que c'était un marsouin-monstre que la civilisation de Montréal attirait dans ces parages. *Aurore.*

—L'an 1845 pourra être désigné dans l'histoire comme l'année des incendies. Les derniers journaux américains en ajoutent un autre à la longue liste de ces calamités que nous avons déjà eu la tâche d'enregistrer dans nos colonnes. Fayetteville, dans la Caroline du Nord, est pour la plus grande partie réduite en cendres. On estime la perte entre trois et quatre cent mille piastres, sur quoi il y a pour cent vingt-cinq à cent cinquante mille piastres d'assurances. *Canadien.*

—Nous avons été encore hier témoins d'un incendie qui éclata vers 2 heures de l'après-midi à Beauport, chez M. Pierre Grenier, à un quart de lieue du saut de Montmorency, et qui consuma sa maison, sa grange et son hangar, ainsi que la grange de M. Louis Grenier, à 4 ou 5 arpents de là, et celle de M. Alexandre Tessier, avec tout ce que ces bâtiments contenaient.

La maison de M. Tessier n'a été sauvée et le progrès du feu arrêté que par une pompe qui est arrivée fort à propos de la ville. M. le maire, avec son zèle et son activité accoutumés, s'était rendu sur les lieux. Comme l'incendie commença dans le hangar où il n'y avait pas de feu, on ne peut se rendre compte de son origine, qu'en l'attribuant à la négligence de quelques personnes qui fumaient en travaillant dans les environs. Voilà du moins ce qu'on nous dit.

Vers la même heure, le feu prit à la cheminée d'un nommé Letarte au faubourg Saint-Jean, côteau Sainte-Geneviève, près de la Chapelle, et de là se communiqua aux toits d'une ou deux autres maisons ; mais l'on parvint heureusement à l'éteindre.

—Le journal de Caledonia, *Life at the springs*, du 21 dit :

“Le feu court dans les bois des environs et fait un dommage immense aux maringouins.”

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—Les missionnaires de Saint-François-de-Sales, fondés, il y a peu d'années, par feu Mgr Rey, évêque d'Annecy, ont été chargés d'une mission spéciale dans l'Indostan. MM. Martin et Livorel ont quitté la Savoie le 14 mai, pour venir à Paris où ils seront rejoints par MM. Tissot et Thévenet, accompagnés de deux frères de leur maison. Dès que les préparatifs du voyage auront été concertés avec MM. les directeurs des Missions-Etrangères, ils s'achemineront ensuite tous ensemble vers les contrées lointaines auxquelles le souverain pasteur des âmes leur a donné l'ordre de porter le flambeau de l'Évangile.

—On écrit de Bergues-Saint-Winoc, le 13 mai, au *Nouvelliste des Flandres* :

“Je sors de l'église, où j'ai assisté à une cérémonie aussi touchante que rare, le jubilé de cent ans de madame Bellyneck. Cette dame, aujourd'hui centenaire, a été conduite à l'église, et reçue par le clergé à la porte principale ; elle était soutenue par son fils et le mari de sa petite-fille. Le révérend Bellyneck, prêtre de la Société de Jésus, son petit-fils, a célébré la messe et béni le bâton d'heureuse vieillesse. Ce bâton était tenu par l'arrière-petit-fils de la centenaire.”

—Il vient de paraître à la librairie catholique de Ballez et Rousseau, rue des Clercs, à Metz, un livre qui, par les faits extraordinaires et merveilleux qu'il contient, ne peut manquer d'appeler l'attention du public. Ce livre a pour titre : *Les plaies sanglantes du Christ reproduites dans trois vierges chrétiennes vivant actuellement dans le Tyrol*, traduit de relations anglaises, italiennes et allemandes, auxquelles le traducteur a joint une esquisse sur la stigmatisée de Provence, et une introduction générale, tant sur la Stigmatisation que sur les preuves du christianisme catholique, par M. A. N. Veyland, professeur d'Histoire à l'École normale de la Moselle.

L'ouvrage que nous annonçons contient des notices historiques sur quatre stigmatisées qui, depuis 5 à 10 ans, excitent l'attention et même l'admiration de toute l'Europe. Plus de cent mille voyageurs ou pèlerins européens, parmi lesquels un grand nombre de savans, de libérateurs, de médecins et de personnages du rang le plus distingué, ont vu ces saintes femmes. Depuis 5 à 10 ans, trois de ces saintes femmes portent sur les mains, les pieds et le côté les plaies ou les stigmates du Christ crucifié.

L'une de ces quatre stigmatisées, Marie de Kaltern, est, depuis dix ans, dans une extase continue ; sa vie est un état de contemplation et l'admiration du Sacrement de l'autel.

Une autre de ces saintes filles, la *Patente* de Capriana, vit depuis dix ans, sans boire, ni manger, ni dormir, dans des souffrances perpétuelles qui deviennent plus vives et plus intenses les jeudis et vendredis, aux heures où le Christ a souffert. Elle est depuis dix ans comme clouée à la même place sur son lit de douleur. Son corps n'est qu'une plaie, et sa vie n'est qu'un martyre, qu'un gémissement mêlé de prières constantes.

Une troisième, celle qui habite dans la Provence la commune de Villecroze, à cinq lieues de Draguignan, mène une vie plus merveilleuse et plus admirable encore. Madame Mliollis, appartenant à cette famille de Provence qui a donné un évêque à l'église, un général à la France impériale et un gouverneur à la place de Metz, n'est pas réduite à garder le lit comme les saintes du Tyrol dont il vient d'être question ; elle n'est pas non plus dispensée, comme la *Patente* de Capriana, du sommeil et de l'alimentation, mais elle reçoit instantanément, presque chaque jour, à l'heure où le Christ est mort, les stigmates du Sauveur, aux pieds aux mains, au côté et sur le front.

Tous ces faits ont été l'objet d'examen rigoureux et réitérés de la part des médecins français, connus par leurs talens et leur incrédulité existante au moment de l'observation. Leurs rapports sont consignés dans cet ouvrage.

Le traducteur s'est efforcé de réunir partout l'élégance à la fidélité, et de mettre son travail à la portée des plus humbles intelligences. Il a enrichi le texte d'un assez grand nombre de notes et de plusieurs morceaux détachés, spécialement adressés à l'incrédulité. Il l'a surtout enrichi d'une introduction, où il a entrepris de prouver la vérité du christianisme catholique par les preuves monumentales, telles que l'Écriture-Sainte, la destinée du peuple Juif en ce monde et la perpétuité des miracles.

Le livre qui commence par une gravure-portrait de Marie de Kaltern, se termine par une conclusion, qui est une nouvelle réfutation des principales objections de l'incrédulité. Voilà bien des avantages qui recommandent cette publication.

ALGÉRIE.

—Les nouvelles récemment arrivées d'Alger sont assez inquiétantes. Les menées insurrectionnelles d'Abd-el-Kader ont eu des résultats qui, chaque jour, prennent une gravité nouvelle. La guerre sainte est prêchée de toutes parts, et la plupart des tribus sont en armes du côté de Milianah. Déjà plus d'une rencontre a eu lieu, dans lesquelles on a eu à déplorer la perte de plusieurs de nos braves soldats ; un grand nombre ont été blessés. M. le maréchal Bugeaud a dû partir d'Alger le 1er mai pour se mettre lui-même à la tête de toutes les troupes disponibles.

ANGLETERRE.

—On lit dans le *Morning-Post* du 28 mai :

“Dimanche, Nottingham a offert un spectacle vraiment étrange dans les annales du pays. La procession de la Fête-Dieu, dans toute sa splendide pompe, a été célébrée par les catholiques de la nouvelle cathédrale de Saint-Barnabé. Rien n'était plus beau que cette fête romaine avec ses mille bannières flottantes au vent, les croix et les baldaquins dorés scintillant au soleil, et l'intérieur de la basilique magnifiquement décoré. La foule était immense pour admirer ce spectacle aussi nouveau qu'imposant.”

—On lit dans le *Tablet* au 10 mai :

“Le quatrième dimanche après Pâque, le sacrement de confirmation fut administré à Norwich, dans la chapelle de Maddebank, par le très-révérend docteur Wareing, évêque d'Archiepiscopat et vicaire apostolique de ce district, à plus de 180 personnes, dont 128 étaient de nouveaux convertis.”

IRLANDE.

—Dans la dernière réunion de l'association du *Rappel* tenue le 17 mai, O'Connell a prononcé un discours fort applaudi et dans lequel on remarque le passage suivant. Le libérateur s'exprime ainsi au sujet du dernier bill sur l'enseignement supérieur pour l'Irlande :

“Quant au projet du gouvernement anglais, il n'a d'ailleurs aucune disposition qui s'occupe de l'éducation morale des élèves ; il les abandonne à une liberté dangereuse, surtout à cette époque de la vie. Sir Robert Inglis, avec qui je me suis trouvé d'accord très rarement, a qualifié convenablement ce plan ; il a dit que c'était un plan colossal d'éducation athée. J'approuve cette opinion et je ratifie ce mot. J'espère bien que le peuple irlandais n'approuvera pas un plan aussi absurde qu'insensé. (On applaudit). On croit vraiment que le gouvernement anglais agit d'après les plans du gouvernement français qui, après avoir détruit les libertés civiles des citoyens, cherche maintenant à anéantir la liberté religieuse. Le ministère, je le crois du moins, a de bonnes intentions, mais il est mal conseillé. Du reste, avant de me prononcer en dernière analyse sur cette question, j'attendrai que les évêques catholiques romains me donnent le mot d'ordre ; c'est le devoir du bon catholique. (Applaudissemens.)”

ESPAGNE.

—D'après l'*Espectador*, il paraît que Mgr. Brunelli ne vient en Espagne avec aucun titre ostensible et publiquement reconnu. Il est simplement chargé d'entamer et de suivre les négociations sous le point de vue religieux. Tout ce qui a rapport à la reconnaissance d'Isabelle traînera en longueur, et restera en projet jusqu'à la décision des puissances du Nord. *Ami de la Rel.*

SUISSE.

Situation religieuse de Genève.—L'importance des événements qui viennent de s'accomplir à Lucerne nous a fait négliger, depuis quelque temps, une question qui est aussi d'un bien grand intérêt pour la Suisse catholique, nous voulons parler du conflit si injustement soulevé par le gouvernement genevois à propos de la domination du dernier curé de Genève. On sait que ce respectable ecclésiastique, au caractère duquel ses adversaires eux-mêmes sont forcés de rendre hommage, a dû quitter sa cure et se réfugier près de son évêque. Des négociations sont engagées, et voilà déjà plusieurs mois qu'elles durent sans avoir encore produit aucun résultat appréciable. Cet état de choses si déplorable et qui accuse si vivement Genève d'intolérance, tient à plusieurs causes qui sont fort bien expliquées dans la lettre suivante, publiée par l'*Union suisse*, dont chacun pourra reconnaître l'esprit concluant et modéré. Quant aux faits, ils sont d'une rigoureuse exactitude : *Univers*.

“Genève, avril 1845.

Genève est peut-être le plus malade de tous les cantons de la Suisse. En politique, la division entre les conservateurs et les radicaux est plus tranchée que jamais, et chaque parti a contre l'autre une haine implacable. En industrie, la concurrence de l'étranger compromet visiblement l'avenir de la fabrique ; la création d'un chemin de fer va renverser les remparts de la ville et les lois restrictives contre les étrangers. Sous le rapport de la moralité, le mal croît en proportion de la décadence des antiques mœurs, du séjour et du passage des voyageurs, de la témérité des entreprises commerciales et de la multiplication des mauvais livres.

“En religion, la plaie est encore plus saignante. Dans le protestantisme, division plus vive qu'à aucune autre époque entre les méthodistes et les protestants, puis entre ces deux grandes fractions et autres sectes secondaires, et parmi les protestants division entre les partisans d'une Église protégée et soutenue par le pouvoir temporel et ceux d'une Église purement presbytérienne ; enfin, division entre les partisans de l'union protestante et des adversaires protestants : tout cela subdivisé par des nuances et des individualités plus ou moins saillantes, et ne reposent en définitive que sur un déisme décoloré de théologie et gangrené de matérialisme en pratique.

Je ne fais que rapporter les aveux journaliers des protestants eux-mêmes. Mais là ne s'arrête pas le mal. La division entre les protestants et les ca-

tholiques, loin de s'affaiblir, augmentent chaque jour. Les protestants tremblent à la vue des progrès du catholicisme. Les catholiques souffrent de tous les moyens odieux qu'on emploie contre leur foi et leurs droits. Tant que l'union protestante subsistera ; tant que le prosélytisme révoltant des journaux et des brochures injurieuses à la religion catholique, et des captations des familles et des enfants pauvres par l'argent, se continuera ; tant qu'on n'en finira pas avec la question de la cure de Genève, l'irritation se perpétuera. Je ne m'occuperai en ce moment que de cette dernière question.

« Tout ce que sera le gouvernement de Genève accroîtra cette irritation, s'il n'agit pas avec la plus grande loyauté et la plus grande sagesse. Il faut reconnaître franchement que sa position est difficile. D'abord il est protestant, et chaque membre du gouvernement doit avoir par là même une disposition plus ou moins hostile au catholicisme ; et cela précisément en raison du plus ou moins de foi dans les croyances protestantes, ou du plus ou moins d'ignorance de la religion catholique. Faire un crime de cette disposition, c'est prendre la pauvre humanité autrement qu'elle n'est. Le Gouvernement est d'ailleurs en présence de ses coreligionnaires, sur lesquels repose son existence ; il est talonné par le clergé est marié, riche et puissant. Le Gouvernement est gêné et désarmé devant l'union protestant, qui continue sa guerre ouverte contre le catholicisme. Il a aussi à maintenir ses droits comme gouvernement et comme nation ; tant qu'il reste aussi dans le juste et le vrai, il a raison ; mais il ne peut échapper à l'infirmité humaine ; des droits il passe aux prétentions, il tend à empiéter sur le spirituel, d'abord parce que c'est la tendance de tout pouvoir humain ; ensuite parce que les protestants, qui n'ont pas l'église indépendante de l'autorité temporelle, ne peuvent, dans cette position, ni comprendre ni supporter une Eglise qui dans son essence est indépendante de toute puissance humaine et surtout de toute puissance protestante.

« Comment vouloir alors que le gouvernement de Genève arrive tout d'un coup à une appréciation, à une reconnaissance et à un respect juste et complet des droits des catholiques ?

« Il est d'ailleurs évident ici pour tout le monde que l'ancien président du Conseil-d'Etat était entraîné malgré lui, et que le nouveau, qui connaît mieux ses principes, les personnes et les difficultés, ferait autrement, si on avait à recommencer.

« Quoi qu'il en soit, les faits qui se sont passés à Genève l'année dernière entraînent nécessairement dans les populations catholiques mixtes une irritation excusable dans les deux partis, qui ne se comprennent pas et se défilent l'un de l'autre. Ce sont aussi ces mêmes faits qui, établissant la division entre les pouvoirs civil et ecclésiastique, les affaiblissent tous les deux et empêchent la marche normale des affaires en froissant les positions réciproques.

« Le nouveau Conseil-d'Etat de Genève veut-il franchement et loyalement ôter du pays cet élément de ruine : l'hostilité entre les deux communions ? Veut-il se rattacher les populations catholiques, qui lui ont prouvé qu'elles sont la force réelle de l'Etat ? veut-il montrer à l'Europe qu'il n'est dominé pas plus par les ministres que par les curés, pas plus par l'union protestante que par la fabrique de Saint-Germain, seule association de catholiques à Genève, quoi qu'on ait dit à la précédente Diète fédérale extraordinaire ? veut-il vraiment l'ordre, les principes sociaux ? Eh bien ! qu'il en finisse avec la question de la cure de Genève.

« Que le Gouvernement de Genève veuille avoir une participation dans la nomination des curés, je le comprends. Mais qu'il veuille davantage, c'est de l'injustice, c'est introduire le droit protestant dans le droit catholique ; c'est introduire une influence qu'un gouvernement sage doit d'autant plus éviter que, comme protestant, il pourrait être suspecté de partialité et accroître les susceptibilités.

« Le gouvernement de Genève ne se doute pas quelle épine il s'arrachera le jour où il aura arrangé l'affaire de la cure de Genève ; il faut qu'il se pénétre bien que, dans l'état actuel des choses, le mal n'est nullement pour les catholiques. Qu'il examine avec soin si tout ce qu'on a fait contre le catholicisme n'a pas servi les catholiques ; a-t-il assez remarqué cet esprit de calme et d'ordre dans la population catholique ? a-t-il constaté la prudence et la modération de tout le clergé catholique du canton, auquel il ne peut pas non plus refuser le savoir et les vertus ? a-t-il vu l'affluence croissante des catholiques dans leurs églises, pendant les stations du carême, surtout à Genève, à Carouge et à Chénes ? a-t-il compris que les milices catholiques sont venues à l'unanimité soutenir le Gouvernement au mois de février, parce qu'il s'agissait d'une question catholique, quoi qu'on ait dit en pleine Diète ?

« Je ne suis dans le secret ni de l'évêque ni du Conseil-d'Etat ; je ne connais les plans ni de l'un ni l'autre ; je vois les choses d'un point de vue désintéressé et conciliateur ; je suis convaincu que dans les questions religieuses et mixtes, on ne peut les résoudre que par des arrangements amiables ; je désire de tous mes vœux qu'on en finisse franchement et de manière à détruire à tout jamais les causes d'irritation entre les deux communions ; et je le dis, autant comme Genevois que comme administrateur : on marchera un jour l'un contre l'autre, si on ne marche pas prochainement l'un à côté de l'autre.

« Si l'affaire ne s'arrange pas, qu'en résultera-t-il ? Peu de mal pour les catholiques, si ce n'est chez eux la perpétuité d'un état de défiance et la position singulièrement intéressante d'être les opprimés des protestants. Je ne sais ce que feront Rome et l'évêque, mais ce que je sais très bien, c'est que l'état actuel de la paroisse de Saint-Germain, à laquelle toute l'Europe s'intéresse actuellement prend une position nouvelle qui introduit un fait grave dans le pays,

l'existence d'une paroisse catholique qui ne recevra plus rien de l'Etat, qui va vivre de ses propres ressources, de celle des fidèles qui la composent, et des dons que la sympathie des catholiques de la chrétienté lui apportera. C'est là, je le dis, un fait grave, et selon moi, heureux en ce moment pour la religion. C'est la pensée qu'ont si puissamment développée les évêques d'Irlande, l'évêque de Langres, etc. etc. ; c'est le commencement du système américain, qui produit dans le Nouveau-Monde des résultats inouïs ; c'est le coup le plus terrible porté aux églises protestantes, qui ne subsisteraient pas longtemps sans les allocations de l'Etat. Je ne dis pas que c'est l'Etat normal de l'Eglise ; non, car l'union et l'harmonie de deux pouvoirs, chacun dans sa sphère, est la plus complète réalisation de l'ordre possible, mais maintenant, dans un pays protestant, tout ce qui lui ôtera l'apparence d'un fonctionnaire salarié, accroîtra sa dignité propre, lui conciliera de plus en plus la confiance des fidèles, incessamment l'estime des protestants réfléchis et de bonne foi. Aujourd'hui le règne des religions d'Etat est fini ; la vraie religion, ce sera celle qui ne descendra ni du trône ni de la présidence ; le vrai prêtre, ce sera celui qui de recevra pas sa mission d'un arrêté ou d'une ordonnance.

ALLEMAGNE.

— Sur le refus du vicariat apostolique de Dresde d'autoriser le clergé catholique à prêter, en cas de nécessité, son ministère aux baptêmes, mariages et enterrements des schismatiques, le ministre des cultes du royaume de Saxe a fait enjoindre aux ministres protestants de remplir, le cas échéant, les fonctions pastorales en faveur de ces dissidens, n'en exceptant que la confession et eène ; et leur est également enjoint de porter sur leurs registres les actes constatant l'exercice des fonctions que cet arrêté ministériel leur impose. De plus en plus l'on voit se manifester l'attraction prévue de schisme Rongien vers le protestantisme qui finira par l'absorber entièrement, du moment où le premier enthousiasme venant à s'éteindre, les ressources pécuniaires viendront à manquer pour l'entretien des apostats et pour les besoins de leur culte sacrilège.

BAYÈRE.

— La Gazette politique de Munich annonce que le 1er mai huit individus protestants se sont réconciliés avec l'Eglise, en faisant leur abjuration et profession publique de la foi catholique dans l'église des Théâtres.

TURQUIE.

— Cette année, par un rapprochement aussi singulier que rare, les musulmans célébraient avec de joyeuses salves d'artillerie la naissance de Mahomet, à l'heure même où les chrétiens du rite occidental pleuraient la mort du divin Rédempteur. Quel surcroît de douleurs dans ce contraste ! Comment tant de millions d'hommes ne connaissent-ils point encore Celui qui aussi est mort pour eux !

Le lendemain, sa majesté le Sultan venait en grande pompe à l'arsenal d'artillerie, annoncer à Méhémét-Ali, son directeur, qu'il le choisissait pour époux de sa sœur Adilé, sultane, la dernière des filles du sultan Mahmoud, et la seule qui ne soit pas mariée. Cet honneur insigne était un secret jusqu'au moment de la proposition, qui sera bientôt suivie de la célébration des fiançailles avec beaucoup de magnificence. Méhémét-Ali est un jeune pacha plein de capacités et d'avenir, et tout à la fois partisan du progrès et de la réforme. Il n'est pas inutile d'ajouter à sa louange que, dans des circonstances assez récentes, il a louablement mérité du catholicisme et des amis de la liberté de conscience, en protégeant les latins sujets de l'empire contre l'intolérance des patriarches schismatiques arméniens et grecs.

Le régime abusif du patriarcat grec, instrument servile de la politique russe, et foyer des conspirations helléniques, continue de fixer l'attention de la Porte. Les trois représentants de la France, de l'Angleterre et de la Russie, ont eu à ce sujet deux conférences extraordinaires chez le ministre des affaires étrangères. Quoique rien n'ait transpiré des délibérations, on pense que le Gouvernement turc est décidé à prendre les mesures propres à réprimer les efforts de la propagande grecque.

— On écrit à l'Ami de la Religion :

« La presse retentit il y a quelques mois, des actes de fanatisme auxquels la population musulmane de Mossoul s'était portée envers les catholiques de cette ville, et qui faillirent coûter la vie à notre consul M. Botta, à son drogman, aux missionnaires et à MM. de Sartiges et Vidal qui étaient de passage à Mossoul pour se rendre en Perse. Sur les pressantes réclamations de M. de Bourqueney, notre ambassadeur à Constantinople, la Porte accorda toutes les réparations exigées. Le pacha, qui ne pouvait ignorer l'existence du complot qui se tramait, n'avait néanmoins pris aucune mesure pour empêcher la mise à exécution. Il fut destitué et relégué dans un pachalik insignifiant. Le cabinet ottoman qui, dans l'intérêt de ses bonnes relations avec la France et de sa considération aux yeux de l'Europe, sentait la nécessité de prévenir le retour de pareils actes de fanatisme, résolut de nommer pour remplacer le pacha destitué, un homme sur l'énergie duquel il put compter pour tenir en respect la population Musulmane. Son choix tomba sur le pacha de Sivas. Le cabinet n'a été que trop bien servi par son nouvel agent. Celui-ci, en effet, usant ou plutôt abusant du droit de vie et de mort dont jouissent encore les effets de quelques pachaliks qui, à raison de leur éloignement de la capitale, n'ont point été jusqu'ici soumis au système de centralisation arrêté par le gouvernement, a commencé son administration par faire décapiter à son passage à Mardin, en se rendant à son nouveau poste, dix sept des plus fanatiques parmi les musulmans. Son arrivée à Mossoul a été également signalée par de nombreuses exécutions qui se renouvellent presque journellement. Le terreur est à son comble dans toutes les classes de

la population, mais surtout parmi les musulmans sur lesquels est retombée exclusivement, jusqu'à ce jour, la fureur de ce petit tyran. Les chrétiens sont les premiers à déplorer un si révoltant abus de pouvoir, quoiqu'il ne soit pas douteux que ses résultats ne soient en leur faveur, puisque ce sont les têtes de leurs ennemis qui tombent. La porte a dû prendre déjà des mesures pour mettre un terme à ces cruautés, et elle ne manquera pas sans doute de profiter de cette circonstance pour faire rentrer sous sa juridiction plus immédiate le pachalik de Mossoul, et le mettre sur le même pied que les autres pachaliks de l'empire, dans lesquels personne ne peut être mis à mort sans un ordre émané du conseil suprême de justice de Constantinople."

— Dans la séance d'aujourd'hui, la chambre a continué la discussion du projet de loi sur le chemin de fer du Nord.

ASIE.

— On écrit de Smyrne :

" Nous sommes heureux d'annoncer que la congrégation de la Propagande, d'accord avec Mgr. l'archevêque de Smyrne, vient de confier la direction et l'administration du collège de la Propagande dans notre ville à MM. les Lazaristes, qui prendront possession de cet établissement le 1er juillet prochain."

" Cette résolution, à la réalisation de laquelle M. le vicomte de Segur-Montaigne, consul-général de France, a prêté, si nous sommes bien informés, un concours actif, assure l'avenir d'une institution à laquelle le pays attache, on le conçoit aisément, le plus vif intérêt."

" Nous ne doutons pas que MM. Lazaristes ne répondent en tout à la confiance qui vient de les placer à la tête d'un établissement qui ne peut que prospérer sous leurs auspices et leur direction."

EGYPTE.

— On écrit d'Alexandrie : " Le gouvernement de Sa Majesté Méhémét-Ali, éclairé par les sages conseils de son ministre, Aroutioun-Bey, arménien-uni, se montre favorable à tout ce qui peut développer l'instruction et les lumières parmi le peuple. Non content d'avoir libéralement accordé des terrains pour la construction des écoles des sœurs de la charité, il coopère autant qu'il peut, par l'exemption de certains frais de douane, pour les bois et autres matériaux, à la bâtisse de la chapelle et de la maison des missionnaires. L'école des filles est déjà prospère, et au printemps elle promet s'accroître encore. Les musulmans viennent demander si on recevra leurs fils, et sur la réponse affirmative, ils ne savent comment témoigner leur reconnaissance. Si la pieuse association de la propagation de la foi peut fournir les ressources nécessaires pour mener à bonne fin cette entreprise, le bien qui s'opérera ici est incalculable. Puisse Dieu exaucer les vœux que nous formons pour la cause de la civilisation et de l'Eglise ! "

CHINE.

Le *Journal des Débats* publie une nouvelle qui, si elle se confirme, fera le plus grand honneur à M. de Lagrenée, le chef de la mission française en Chine. Cet agent diplomatique serait sur le point d'obtenir l'abolition des édits rigoureux qui défendent aux Chinois d'embrasser la religion catholique et de la pratiquer. Nous citons l'article des *Débats* sans commentaires ; nos lecteurs verront bien au langage de ce journal qu'il s'agit de la Chine. On remarquera d'ailleurs que le gouvernement n'est absolument pour rien dans les négociations commencées. Espérons qu'il saura au moins les seconder.

" Les lettres que nous recevons de Macao nous apprennent une nouvelle qui produira une vive sensation en Europe, si elle se confirme, et qui ferait un grand honneur à la mission française en Chine. Il ne serait question de rien moins que d'abolir les édits rigoureux qui défendent aux Chinois d'embrasser le christianisme et de le pratiquer. On sait que ces édits, après avoir été révoqués sous le règne de l'empereur Kan-Hi, ont été remis en vigueur il y a plus d'un siècle, sur l'avis du tribunal des rites, et que, jusqu'à ces derniers temps du moins, les autorités chinoises les ont fait exécuter avec une sévérité extrême. Ainsi le christianisme trouve un double obstacle à son introduction dans l'Empire du Milieu : d'une part, les lois qui interdisent aux étrangers de pénétrer dans l'intérieur de l'empire arrêtent les progrès des missionnaires européens ; de l'autre, les Chinois qui, laissés à eux-mêmes, auraient, dit-on, du penchant à embrasser la religion de l'Évangile, sont retenus par des peines dont les édits les menacent ! Ce sont ces derniers édits qu'il s'agirait d'abolir."

" Pour obtenir cette abolition, la mission française, comme on le pense bien, n'avait pas de proposition directe à faire aux commissaires impériaux. C'est par voie d'influence seulement qu'elle a pu et qu'elle a dû agir. Aussi les premières ouvertures sont-elles venues des négociateurs chinois eux-mêmes de Ki-Yng, le représentant de l'Empereur, et du trésorier Huan. Ki-Yng est un esprit libre, philosophique ; loin d'avoir aucun préjugé ou aucune antipathie contre le christianisme, il répète souvent, soit de vive voix, soit dans sa correspondance, qu'une religion qui défend le mal et commande le bien ne peut pas être une secte fautive. Il ajoute que cette religion étant professée par le grand empereur des Français, et par la noble nation à laquelle cet empereur commande, l'abolition des lois qui en défendent l'exercice en Chine serait la meilleure manière de confirmer l'alliance et l'amitié des deux pays. Il a offert, en un mot, son entremise auprès de l'Empereur et du tribunal des rites pour provoquer la révocation des édits anti-chrétiens."

" Ki-Yng professe une estime particulière pour M. de Lagrenée, et, en général, les Chinois ont été frappés du désintéressement et des sentiments élevés qu'ils ont rencontrés dans les agents de la mission française. Une autre circonstance nous a bien placés dans leur esprit : avec la sagacité qui

ils distinguent, ils ont reconnu sur-le-champ que nous n'étions pas une nation mercantile, et que, tout en attachant aux intérêts commerciaux une juste importance, nous étions loin cependant de ne songer qu'à ces intérêts. Or, les Chinois font très peu de cas de l'esprit mercantile, ils ont quelque chose de nos anciens préjugés féodaux contre le commerce, en raison peut-être de la fourberie qui ne déshonore que trop leurs propres commerçants. Ils ont donc cru, et en cela ils ne se sont pas trompés, que le plus beau présent qu'ils pourraient nous faire, le plus digne de nous, celui que la mission française emporterait avec le plus de plaisir, ce serait l'abolition des édits qui interdisent à leurs concitoyens l'exercice de notre religion."

" On comprend tout ce que cette négociation exige de circonspection et d'habileté de la part de notre envoyé. En dirigeant les Chinois, il doit cependant faire le moins possible sentir son action. Ce n'est pas à lui à provoquer le changement des lois de l'empire. Il faut qu'il accepte comme un présent tout volontaire ce qu'on lui refuserait sans doute s'il avait l'air de le demander. Les nouvelles de Macao assurent cependant que l'affaire est en bon train. M. de Lagrenée a su gagner l'amitié et la confiance des Chinois. Sa franchise et sa loyauté ont eu un plein succès. Ki-Yng, qui doit mieux connaître que personne l'état des esprits dans l'empire et les chances de succès de la proposition dont il est lui-même l'auteur, au moins apparent, espère fort réussir. On dit aussi que M. de Lagrenée a trouvé un auxiliaire très utile dans l'interprète de la mission française, M. Callery. Il y a donc tout lieu d'espérer une heureuse conclusion. Nous apprendrons peut-être un de ces jours que, grâce à l'influence française, la Chine n'est plus fermée au christianisme et à la civilisation européenne."

" Ce serait là un grand et glorieux résultat de notre mission. L'Angleterre et l'Amérique n'ont obtenu que des avantages commerciaux ; nous les avons obtenus comme eux. Mais à nous seuls appartierait l'honneur d'avoir représenté en Chine le christianisme et la civilisation, en faisant abolir les édits d'intolérance et de persécution ! Et à qui, en effet, cet honneur peut-il revenir plus justement qu'à une nation qui a toujours fait passer les idées avant les intérêts, et qui a elle-même, la première, professé dans son sein la liberté des cultes ? Si d'autres ont ouvert la Chine au commerce, nous l'aurions ouvert au christianisme et à la tolérance ! "



RUINES DE NINIVE.

Une nouvelle d'un puissant intérêt occupe depuis quelques jours les esprits, Ninive, l'antique cité asiatique, l'orgueilleuse capitale de l'empire d'Assyrie, Ninive dont l'emplacement était inconnu, a été miraculeusement retrouvée ensevelie sous les sables. C'est à un Français, M. Botta, consul à Mossoul, sur les bords du Tigre, qu'est due cette précieuse découverte. Elle date déjà de deux années, mais les dessins que vient d'apporter à Paris M. Flandin en révèlent pour la première fois toute l'importance.

L'existence de Ninive remonte si haut que son histoire a l'incertitude des âges fabuleux et le prestige des temps bibliques. C'est par Assur, arrière-petit-fils de Noé, qu'elle fut fondée. Les vices et les crimes de ses habitants lui attirèrent les malédictions des prophètes, qui annonçaient les deux catastrophes dont la dernière amena sa ruine. La première est néanmoins la plus connue, parce qu'elle se rattache à la mort de Sardanapale, qui, après avoir défait plusieurs fois ses ennemis, vaincu à son tour et bloqué dans Ninive pendant deux années, annéantit avec lui ses trésors et ses femmes sur un immense bûcher lorsque les eaux du Tigre gonflé, plus puissantes que les assiégeants, eurent renversé ses remparts.

Ce fut 626 ans avant Jésus-Christ qu'eut lieu la destruction du second empire d'Assyrie et le sac de sa capitale. Cette ville immense, qui avait vingt-quatre lieues de tour, fut depuis ensevelie sous les sables, et vainement les modernes ont cherché sa trace. Niebuhr, cependant, avait soupçonné qu'elle devait être dans les environs de Mossoul. C'est là que M. Botta fit, il y a deux ans, commencer des fouilles qui furent couronnées d'un plein succès. Éclairé par ses rapports, le gouvernement français envoya sur les lieux un jeune peintre, M. Flandin, chargé de seconder notre consul et de dessiner ces ruines illustres. Ces deux hommes si pleins d'intelligence ont associé leurs travaux, et, grâce à eux, la France compte une gloire de plus, celle d'avoir rendu à la lumière une antique cité qui fut le siège d'un puissant empire et d'une haute civilisation.

Cette civilisation des Assyriens, attestée par l'histoire, est pleinement confirmée par les restes de Ninive. Un vaste palais, couvrant une superficie de vingt-deux mille mètres, a particulièrement servi de base aux observations et aux études de M. Botta et Flandin. Des bas-reliefs très-précieux déroulent aux yeux une histoire complète des mœurs, des arts, des jeux, des cérémonies, des combats de ce peuple ancien : on y voit des guerriers à longue barbe, des hommes sans barbe (ce sont des eunuques), des nègres au nez écarté.

Là on assiège une ville à l'aide du bélier ; ici des marins débarquent des marchandises ; plus loin, c'est un pont qu'on édifie. Dans des salles de festin remplies de convives brûlent les recherches du luxe : les tables, les sièges, les vases se font remarquer par la délicatesse du travail en même temps que par la bizarrerie de la forme. La richesse des costumes, la beauté des armes, le luxe dont sont entourés les personnages, les mille recherches d'une vie raffinée, tout révèle ma civilisation remarquable. En même temps, les sculptures qui reproduisent ces détails sont d'une vigueur et d'une perfection qui dénotent une culture des arts très-avancée.

La cruauté des supplices et la barbarie des traitements infligés aux vaincus

montre que cette civilisation était plus dans le raffinement des habitants de la vie que dans l'adoucissement des mœurs.

Un des traits les plus remarquables de cette antique physionomie d'un peuple ancêtre qui vient d'être montrée au grand jour, ce sont des usages existans encore chez des peuples modernes qui en descendent : ainsi les chevaux de soumission que les tribus vaincus de l'Afrique française envoient à nos généraux ; ainsi le parasol signe du commandement et de la souveraineté.

Ces sculptures n'ont pas moins d'une demi-lieue de développement ! Des inscriptions, dont le sens est malheureusement perdu, occupent une longueur de plus de sept lieues !

Telle est cette antique et immense cité, où vivait, il y a près de trois mille ans, un peuple éclairé, brillant, dont il ne reste plus que le nom ! La France a droit de s'enorgueillir de la découverte faite par deux de ses enfans. Il faut les remercier du nouveau lustre qu'ils ajoutent à son nom, et de l'immense service qu'ils ont rendu à la science historique.

RELATION DU TREMBLEMENT DE TERRE DE LISBONNE 1755.
LÉTTRE D'UN MONSIEUR DE LONDRES A SON CORRESPONDANT.

Lisbonne, 13 novembre 1755.

Cher Monsieur,

Je me flattais de vous écrire sur un sujet plus agréable que le présent, et je pensais nous revoir plutôt à Londres, mais il a plu à Dieu d'en ordonner autrement.

Je ne vous troublerai point du détail de tous les délais et peines que j'ai endurés dans la poursuite de mon procès, depuis que je vous ai écrit, ce sera assez de vous dire qu'il est terminé, et que j'ai obtenu en ma faveur, une sentence finale avec coûts, dommages, et intérêts, mais il est bien douteux maintenant que je puisse retirer aucun avantage de cette décision, car les choses ont bien changées de face, et chacun pense plutôt à sa conservation personnelle qu'aux intérêts de sa fortune.

Comme aucun exemple de cette espèce ne s'est fait sentir dans ces partis du monde depuis plusieurs siècles, je vous envoie un récit de la plus terrible catastrophe dont il soit parlé dans l'histoire. Vous pourrez vous en rapporter entièrement à sa véracité, car j'en ai par-tout une grande part moi-même.

Il n'y eut jamais une plus belle matinée que le premier de novembre, le soleil brillait dans tout son éclat, la face entière du firmament était parfaitement claire et exempte de nuages ; rien n'annonçait le terrible événement qui devait faire d'une ville grande, populeuse, opulente et si florissante, une scène de la plus triste et de la plus horrible désolation, si ce n'est les commencemens de l'alarme même mais qui ne donnèrent pas à peine un moment pour fuir à la destruction générale.

C'était le matin de ce jour fatal, entre neuf et dix heures, que j'étais assis dans ma chambre à finir une lettre, quand les papiers et la table sur laquelle j'écrivais commencèrent à trembler légèrement, ce qui me surprit un peu. n'y ayant apparence d'aucune ombre de vent ; pendant que je pensais en moi-même à quoi attribuer cela, mais n'ayant pas la moindre idée de la véritable cause, toute la maison commença à trembler dans ses fondemens, ce que j'attribuai d'abord au roulement des carrosses dans la grande rue, qui vers cette heure passent fréquemment de Belem pour aller au Palais ; mais en écoutant plus attentivement, je fus bientôt détrompé, voyant que ç'a venait d'un bruit épouvantable sous terre ressemblant au grondement sourd d'un tonnerre éloigné. Tout cela se passa en moins d'une minute ; j'avoue que je commençai à être alarmé, présageant que ce bruit pouvait bien être l'avant-courreur d'un tremblement de terre, comme je me souvenais qu'il en était arrivé un il y avait six à sept ans dans l'île de Madère qui commença de la même manière, mais qui ne fit pas grand fracas.

Sur ces entrefaites, je jetai ma plume, et m'élançai debout, en pensant si je devais rester dans ma chambre, ou aller par la rue, comme le danger me paraissait égal de côté et d'autre et me flattant encore que ce tremoussement n'aurait pas d'effets plus considérables que ceux qui se firent sentir à Madère ; mais je fus bientôt réveillé de mon songe, étant dans l'instant étourdi par un bruit horrible comme si toutes les maisons de la ville se fussent écroulées à la fois. La maison où j'étais trembla avec une telle violence que les étages d'en haut tombèrent immédiatement, et quoique ma chambre, qui n'était pas dans l'étage d'en-bas, n'éprouva pas le même sort, tout cependant fut jeté hors de place, et ce ne fut qu'avec difficulté que je pus me tenir debout ; je n'attendais rien moins que d'être renversé mort, comme les murs continuaient de craquer de côté et d'autre d'une manière terrible et s'entr'ouvraient de part et d'autre ; de grandes pierres tombaient des couvertures, et le bout de poutres sortaient de leurs embrasures ; pour ajouter à cette terrible scène, le ciel devint en un moment si épais, qu'on ne pouvait distinguer aucun objet ;

c'était en vérité une noirceur égyptienne ; ce qu'on peut, sans doute, attribuer aux nuages prodigieux de chaux et de poussière qui s'élevaient dans l'air, après un choc si terrible ; d'autres ont prétendu que ça provenait d'exhalaisons sulphureuses, mais je ne pourrais l'affirmer, je fus pourtant suffoqué pendant environ dix minutes.

Aussitôt que la noirceur commença à se dissiper, et que la violence du choc se fut un peu abattue, le premier que j'aperçus dans ma chambre fut une femme assise sur le plancher, avec son enfant dans les bras, elle était couverte de poussière, pâle et tremblante. Je lui demandai comment elle avait pu parvenir jusque-là, mais sa consternation était si grande qu'elle ne pût me donner aucune connaissance de sa fuite. Je suppose que quand le tremblement commença, elle se sauva de chez elle, et se trouvant dans le plus grand danger par les pierres qui tombaient, elle se retira sous la porte de ma maison qui était contiguë à la sienne, et lorsque le choc augmenta, et que tout fut plein de poussière et de décombres, elle aura monté les escaliers de ma chambre qui était alors ouverte ; mais qu'il en soit ainsi ou autrement, ce n'était pas le tems de satisfaire ma curiosité. Je me souviens que cette pauvre femme me demanda si je pensais que le monde fût à sa fin, en même tems elle se plaignit qu'elle étouffait, et me demanda pour l'amour de Dieu quelque chose à boire : alors je fus dans un cabinet où je gardé une grande cruche d'eau, ce qui est par tems, comme vous le savez, une commodité bien précieuse dans Lisbonne ; mais la trouvant brisée en morceau, je lui dis que ce n'était plus le tems de penser à appaiser la soif, mais de sauver sa vie, que la maison tombait justement sur notre tête, et que si un second choc arrivait, qu'il nous enterrerait certainement tous ensemble. Je lui dis de me tenir par le bras, et que je tâcherais de la mettre dans une place sûre.

Je regarderai toujours comme une providence particulière que je ne fus pas habillé, car l'eussé-je été comme je me préparais de le faire en sortant du lit, pour aller déjeuner avec un ami, j'aurais été probablement dans la rue au commencement du choc, et j'aurais eu, comme tous les autres ma cervelle écrasée en pièces. Quelque pressant que fut le danger cela ne m'empêcha pas de considérer que mon habillement, n'ayant qu'une robe de chambre et des pantoufles, me rendait la fuite à travers les ruines presque impraticable ; j'eus donc encore la présence d'esprit de mettre une paire de souliers et un habit, le premier que je trouvai sous mes mains ; c'est tout ce que j'ai sauvé ; et avec ce vêtement, je descendis les escaliers tenant la femme attachée à mon bras. Alors je dirigeai ma course vers cette rue qui aboutit au Tage, mais trouvant que le passage en était entièrement bouché par les ruines des maisons jusqu'au second étage, je tournai de bord vers l'autre bout qui conduit dans la grande rue, (le passage ordinaire du Palais), et ayant soutenu la femme au-dessus d'un vaste morceau de ruine, au grand hasard de ma propre vie ; justement comme nous étions pour rentrer dans cette rue, et qu'il n'y avait pas moyen d'y arriver sans me servir de mes pieds et de mes mains je la priai de lâcher prise, ce qu'elle fit, restant deux ou trois pieds derrière moi ; au même instant il tomba une énorme pierre d'un mur ébranlé, qui la mit en pièces avec son enfant. Un si triste spectacle dans un tout autre tems m'aurait affecté au dernier degré, mais la frayeur où j'étais d'éprouver le même sort moi-même, et les cas multipliés de même espèce qui se présentaient partout à l'entour de moi, étaient trop terribles pour que je passasse m'arrêter un seul instant.

J'avais maintenant à passer une rue très étroite, ayant de chaque côté des maisons de quatre à cinq étages, toutes très vieilles, et la plupart déjà tombées à terre, ou tombant continuellement et menaçant les passans à chaque pas d'une mort inévitable. Il y en avait un grand nombre couchés devant moi, ou ce que je trouvais encore plus lamentable, si meurtris et si blessés qu'ils ne pouvaient se remuer en aucune manière. Pour ma part, comme ma destruction paraissait inévitable, je désirais seulement qu'elle vînt tout d'un coup, et que je n'eus point les membres cassés ; dans lequel cas, je ne devais m'attendre à rien de moins que d'être laissé sur la place, dans une agonie de misère, comme ces pauvres malheureux qui ne pouvaient recevoir le moindre secours de qui que ce fût.

Mais, comme la conservation de soi-même est la première loi de la nature, ces tristes pensées ne prévalurent pas tellement sur moi que je me jetasse dans un désespoir total. J'avais aussi vite que je le pouvais avec prudence en prenant les plus grandes précautions, et à la fin je me trouvai hors de cet horrible passage. J'étais sain et sauf dans la grande place devant l'église de St. Paul, qui venait d'être jetée à terre quelques minutes auparavant, et qui avait englouti une grande partie du peuple, qui était alors très-nombreux ; cette paroisse étant regardée comme une des plus peuplées de Lisbonne.

Là, je restai quelque tems à considérer ce que je devais faire, et ne me croyant pas en sûreté dans cette situation, je pris la résolution de grimper par-dessus les ruines du côté ouest de l'église, afin de gagner le bord de la rivière, pour m'éloigner autant que possible des maisons qui écroulèrent en cas d'un second choc.

J'en vins à bout avec quelques difficultés, et je trouvai là, un concours prodigieux de peuple des deux sexes, de tous rangs et de toutes conditions, parmi lesquels j'observai quelques chanoines de l'église patriarcale ayant leurs robes de pourpre et leurs rochets, car ils portent le même habit que les évêques; plusieurs prêtres s'étaient enfui de l'autel avec leurs habits sacerdotaux, au milieu de la célébration de la messe; des dames à moitié habillées, et quelques-unes sans souliers. Tous ces gens, que le danger mutuel avait rassemblés là, comme dans une place de sûreté, étaient sur leurs genoux, ayant les terreurs de la mort peintes sur le visage, chacun se frappait la poitrine, en s'écriant sans cesse, *Miserecordia meu Dios.*

A continuer.

Atelier de Relieur.

CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue ST. GABRIEL, faisant face à la rue ST. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSSI:—

Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 19 juin 1845.

VIN DE CHOIX.

A VENDRE, ARGENT COMPTANT.

2 doz. Madère Viné 1829	à 45s.
2 do do do 1836	à 30s.
6 do Sherry do 1839	à 30s.
3 do Golddo do 1840	à 25s.
12½ do Oporto do 1840	à 22s. 6d.
12 doz bouteilles de Bierre Bridge's London	à 7s. 6d.
10 do Chopines do do	à 5s. 6d.

—AUSSI—

Une Couchette en Fer avec Rideaux, Mattelas, Couvertes et Tapis de toile cirée complète \$30.

Chez M. PERREAULT, No. 25, Rue St. Gabriel, Bureau de l'Agence.

G. BEAUCHEMIN,

RELIEUR,

25, Rue St. Gabriel, près du Canada Hôtel.

Bureau de l'Adjudant Général des Milices, }
Montréal, 6 juin 1845. }

ORDRE GÉNÉRAL.

L'ORGANISATION de la Milice du Bas-Canada étant maintenant pendante, il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de dispenser de la Revue Annuelle d'icelle. Les Officiers Commandant les différens Bataillons et Compagnies du Corps sont, par conséquent, exemptés de remplir ce devoir le 29 juin, courant.

Par Ordre,

A. GUGY,

Adjudant Général.

AVIS A MM. LES CURÉS.

UNE PERSONNE désireait trouver une place comme MAÎTRE-CHANTRE et INSTITUTEUR pour une ÉCOLE-MODELE. S'adresser à ce Bureau en donnant les conditions et le prix.

Un Instituteur marié, capable d'enseigner le Français et l'Anglais, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, etc. et même la langue latine, s'il était besoin, pouvant aussi remplir la charge de chantre, demande une place. S'adresser à ce bureau.

ON demande, pour le VILLAGE DE ST. JUDE, un INSTITUTEUR capable d'enseigner le Français, l'Arithmétique, quelques notions d'Histoire et de Géographie. Il devra être muni de certificats de moralité. Un homme marié sera préféré. S'adresser à M. le CURÉ de St. Jude.

PROSPECTUS

DE LA

PUBLICATION D'UNE NOUVELLE

Carte Géographique

DU

CANADA

ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.

PAR

JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Edouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prends maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuille — ou £3 montée sur toile et rouléaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY

Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procurent dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LERROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 0d.
 Chaque insertion subséquente, 7½d.
 Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 1d.
 Chaque insertion subséquente, 10d.
 Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.
 Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,

PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,

} FRÈRES.